



Contrat Telelink @ Isabel

Le client (dénomination et forme juridique / nom et prénom) :

.....

Siège social / adresse :

.....

Numéro d'entreprise : - --- --- ---

Numéro de compte de référence : et numéro de référence

BCSI : auprès d'ING Belgique (à compléter par la banque).

ici représenté par (nom(s), prénom(s) et fonction(s) statutaire(s) :

.....

.....

Numéro de l'abonnement Isabel:

(voir carte Isabel/user Id : 5 - 1xxxxxx - xxx - xx)

souscrit par *.....

Siège social / adresse :

.....

utilisera les services électroniques offerts sous la dénomination "Telelink@Isabel" par la SA ING Belgique (ci-après dénommée "ING").

Pour la description des services et la détermination des droits et obligations des parties du chef de l'utilisation de ces services, le client et ING se réfèrent aux conditions générales des services Telelink@Isabel et aux autres documents contractuels définis dans les dites conditions générales.

Les opérations effectuées par le client via les services Telelink@Isabel seront validés au moyen de la procédure de signature électronique Isabel, mise à la disposition du client par ING agissant comme autorité d'enregistrement mandatée par la SA Isabel.

Le client accepte que tous les comptes dont il est titulaire ou co-titulaire auprès d'ING soient accessibles via les services Telelink@Isabel pour effectuer toutes les opérations autorisées dans le cadre de la gestion de ces comptes.

Le client accepte que tous ses représentants et mandataires désignés comme tels dans les documents "Pouvoirs de gestion" du ou des comptes dont il est titulaire ou co-titulaire auprès d'ING et désignés à la fois comme utilisateurs dans le cadre de l'abonnement Isabel soient d'office considérés comme utilisateurs des services Telelink@Isabel.

Avis aux collaborateurs ING: prière de prendre et joindre une copie de la pièce d'identité de chaque représentant mentionné ci-dessus, sauf si cela a déjà été accompli.

Paraphe
client :

* A compléter si le client (titulaire ou co-titulaire du (des) compte(s) concerné(s) auprès d'ING Belgique SA), autorise son(s) représentant(s) ou mandataire(s) désignés à gérer ce(s) compte(s) via l'abonnement Isabel souscrit par une personne tierce.

Les documents "Pouvoirs de gestion" du ou des comptes dont le client est titulaire ou co-titulaire peuvent, en particulier en ce qui concerne les mandats, les pouvoirs ou leurs limites dans le cadre des opérations passées par les services Telelink@Isabel, être modifiés à la demande du client conformément aux dispositions du Règlement général des opérations d'ING.

Par ailleurs, le client peut, en complétant les différents formulaires de mandats qu'ING met à disposition comme annexe du Contrat Telelink@Isabel, conférer des mandats, en complément des mandats et limites figurant sur les documents "Pouvoirs de gestion" du ou des comptes dont le Client est titulaire ou co-titulaire, afin d'effectuer des opérations électroniques via les services Telelink@Isabel.

Les pouvoirs et les limites spécifiques éventuelles à ces pouvoirs, exprimées en termes de montant maximum autorisé des opérations, de nombre de signatures requises et/ou de types d'opérations autorisées, figurant dans les documents "Pouvoirs de gestion" du ou des comptes dont le client est titulaire ou co-titulaire ou dans les différents formulaires de mandats qu'ING met à disposition comme annexe du Contrat Telelink@Isabel, ainsi que toutes les modifications apportées ultérieurement à ces pouvoirs et limites, sont d'application pour les opérations passées par les services Telelink@Isabel.

Dans le cadre des services Telelink@Isabel, le client accepte de recevoir, dans son abonnement Isabel, toutes les informations relatives au(x) compte(s) dont il est titulaire ou co-titulaire auprès d'ING ou pour lesquels il est autorisé à recevoir des informations. En outre, il consent expressément à ce que toutes les personnes désignées par lui comme utilisateurs (personne(s) physique(s) et/ou fonction(s)) dans le Contrat Isabel puissent consulter ces informations.

Le client autorise ING à communiquer via les services Telelink@Isabel toutes les informations relatives au(x) compte(s) dont il est titulaire ou co-titulaire auprès d'ING (notamment les soldes et mouvements, encours de crédits, historiques, etc...) au titulaire de l'abonnement Isabel désigné ci-avant*.

Dérogation à l'article 9.4. des conditions générales des services Telelink@Isabel (facultatif)**

ING doit, concernant les ordres groupés transmis via Telelink@Isabel, appliquer les limites aux pouvoirs des utilisateurs et les plafonds définis pour les opérations au montant global des ordres groupés, et non au montant de chaque ordre distinct.

* Si le client (titulaire ou co-titulaire du (des) compte(s) concerné(s) auprès d'ING Belgique SA), autorise son(ses) représentant(s) ou mandataire(s) désignés à gérer ce(s) compte(s) via l'abonnement Isabel souscrit par une personne tierce.

** Cochez la case si vous souhaitez déroger à l'article 9.4 des conditions générales des Services Telelink@Isabel.

Paraphe
client:

Protection de la vie privée

Les données concernant les personnes physiques communiquées dans le cadre de la conclusion ou de l'exécution de ce contrat seront traitées par ING Belgique aux fins de gestion centrale de la clientèle, de gestion des comptes et paiements, de crédits, de gestion de fortune (placements), de courtage (e.a. d'assurances), de marketing de produits bancaires et d'assurances (sauf opposition de la personne physique concernée au marketing direct), de vision globale du client, de contrôle des opérations et de prévention des irrégularités. Elles sont communiquées aux autres sociétés du groupe de banques et/ou d'assurances ING en Belgique (liste sur demande) aux fins de gestion centrale de la clientèle, de marketing (sauf opposition de la personne physique concernée au marketing direct), de vision globale du client, de fourniture de leurs services (le cas échéant) et de contrôle de la régularité des opérations (y compris la prévention des irrégularités).

Toute personne physique peut prendre connaissance et rectifier les données la concernant. Elle peut s'opposer, sans frais, au traitement des données la concernant par ING Belgique à des fins de marketing direct, en inscrivant ci-après ses nom et prénom:

.....

et/ou à la communication de ces données aux sociétés du groupe ING en Belgique à des fins de marketing direct, en inscrivant ci-après ses nom et prénom:

.....

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter l'article 5 (Protection de la vie privée) du Règlement Général des opérations d'ING Belgique et l'article 12 des Conditions générales des services Telelink@Isabel d'ING Belgique.

Signature(s)

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales des services Telelink@Isabel dont il a reçu un exemplaire.

Fait à le en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire.

Pour le client¹,

Pour ING Belgique SA,

Visa Signature(s) **

Visa Pouvoirs

Pour le(s) représentant(s) du client.

** Contrôle d'identité : vérification par les collaborateurs ING de la signature avec celle de la carte d'identité originale.

¹ **Signature de la (des) personne(s) qui peu(ven)t engager valablement le client avec mention du nom, prénom et qualité du (des) signataire(s)**